

CIMETIÈRE NATURE

En 2018, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert prenait en charge la **gestion écologique de deux cimetières du territoire**.

Ces deux cimetières ont un sol sableux car ils sont situés au pied de la première cuesta de Lorraine. C'est un milieu rare et très intéressant pour toute une série d'insectes et de plantes.

Il s'agissait donc de **concilier entretien des cimetières pour la population et protection des populations d'insectes** notamment des nombreuses bourgades d'Abeilles lapins qui ont élu domicile dans le sable des allées.

Afin de gérer au mieux, voici quelques aménagements qui ont été mis en place :

- le **zéro pesticide** est appliqué comme dans tous les cimetières ;
- un **plan de gestion des tontes** permet aux plantes intéressantes d'effectuer leur cycle et de produire des graines ;
- des **plages de sol nu** ont été préservées pour que les abeilles solitaires terricoles puissent y nicher ;
- une **prairie fleurie** a également été semée à l'extérieur du cimetière pour offrir une plus grande source de nourriture.

Afin de communiquer sur ces nouveaux aménagements, des **panneaux explicatifs** ont été placés à l'entrée des deux cimetières.

A l'intérieur du cimetière, des petits pupitres donnent des informations sur la faune (l'Abeille lapin, les abeilles terricoles, la Cicindèle hy-



bride) et la flore (la Canche caryophyllée) que l'on peut y découvrir.

Et nos efforts ont été récompensés car **les cimetières de Tattert et Tontelange ont reçu le label « Cimetière nature »** ! Mais surtout les populations d'insectes ont pu se maintenir !



Plus d'infos?

<http://www.pnva.be>

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE D'ESPÈCES DE PLANTES RECENSÉ (TONTELANGE)

107

NOMBRE DE NIDS D'ABEILLE LAPIN DANS UN CIMETIÈRE

300

QUANTITÉ D'HERBICIDE APPLIQUÉ DANS LES CIMETIÈRES

ZÉRO!

